

Arrêté

Générale

modern

# Arrêté n° 81-213/PR/FP portant approbation du budget de la Caisse nationale de Retraites pour 1981 Le président de la République, chef du gouvernement

n° 81-213/PR/FP

Ministère  
MINISTÈRE DE LA FONCTION PUBLIQUE

Date de publication  
22 février 1981

Numéro JO  
n° 6 du 15/03/1981

Date du numéro  
15 mars 1981

## INTRODUCTION

LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE, CHEF DU GOUVERNEMENT

## TEXTE INTÉGRAL

Article premier : Est approuvé le budget de la Caisse nationale de Retraites pour l'exercice 1981 arrêté par le conseil d'administration tant en recettes qu'en dépenses aux sommes de : Régimes des fonctionnaires et assimilés – Six cent quarante et un million deux cent quatre vingt dix mille francs Djibouti (641290000 FD). Régimes des députés -Cinquante quatre millions huit cent soixante quinze mille francs Djibouti (54 875 000 FD). Art 2 : Le présent arrêté sera enregistré, publié et exécuté partout où besoin sera.